



MOVEOplus a mis en place un partenariat très constructif avec COVER, une équipe mobile psycho-médico-sociale, créée par le New Samu social et le projet Lama, et à destination des sans-abris au carrefour des vulnérabilités (toxicomanies, troubles mentaux, traumatismes, irrégularité sur le territoire, grande précarité, etc.). Cette collaboration permet de transcender les frontières institutionnelles en améliorant la prise en charge des patients.

Le partenariat entre les deux équipes prend la forme d'un détachement d'un équivalent temps plein de MOVEOplus (un infirmier et une psychologue chacun à mi- temps) vers COVER. Ce travail conjoint offre une grande souplesse et une capacité d'adaptation plus étendue face aux réalités sociales et favorise ce qu'on appelle les communautés de pratiques, c'est à dire « *des groupes de personnes travaillant ensemble et qui doivent inventer en permanence des solutions locales aux problèmes rencontrés dans leur pratique professionnelle* ». (Bloch, 2016).

La raison d'être d'un tel partenariat est de pallier la fragmentation des services de santé et d'assurer un continuum de soins grâce à ce qu'on pourrait appeler la notion de couplage, c'est à dire offrir « *des interventions en santé servant de point d'entrée à d'autres interventions en santé.* » (Bloch. 2016). En terme d'ingénierie sociale, la relation MOVEOplus/ COVER reflète l'évolution des pratiques d'intervention privilégiant une plus grande fluidité des dispositifs, tant au niveau de leur seuil d'accès que de leur mode opératoire, et en mettant l'accent sur le parcours de soins plutôt qu'en enfermant l'utilisateur dans une case institutionnelle.

La collaboration permet de mutualiser les ressources entre les équipes et d'échanger des savoirs professionnels. Dans ce cas, COVER tient une expertise en addictologie et MOVEOplus en santé mentale. Ce croisement d'expérience se fait au bénéfice du patient qui peut être pris en charge d'une manière plus globale.

Cette expérience collaborative permet de décloisonner le travail social en prenant en charge le patient d'une manière la plus adaptée possible, en fonction de ses besoins et en mettant l'accent sur le lien. Ce travail sur le lien est le préalable nécessaire pour un accompagnement de qualité, une planification multidisciplinaire des soins, une défense adéquate des intérêts du patient et une coordination efficace de son parcours de soins. Cette méthodologie définit ce qu'on appelle aujourd'hui le case management, dont l'objectif « *est de favoriser la continuité des soins et de permettre que les différents professionnels et partenaires du système de santé soient accessibles, en renforçant leurs responsabilités partagées et leurs actions* ». (Petiqueux, 2010)

En conclusion, une telle collaboration sous la forme d'un détachement de « personnel ambassadeur » vers une autre institution montre de réels avantages tant en terme de prise en charge qu'en terme de formation des équipes et de sensibilisation vers un meilleur accès aux soins.